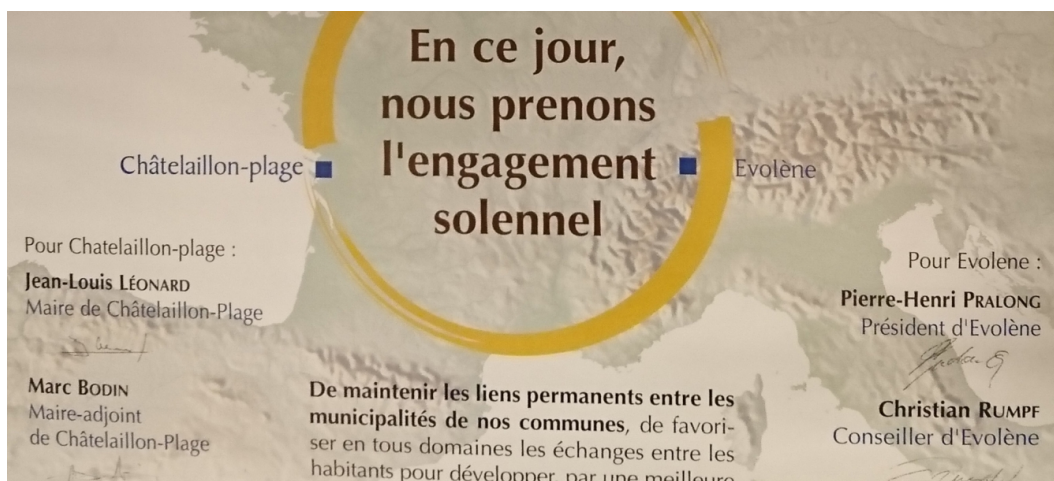




COMMUNE
D'ÉVOLÈNE

JUMELAGE AVEC CHÂTELAILLON-PLAGE

La commune d'Évolène est jumelée depuis 1966 avec la commune française de Châtelaiillon-Plage, située en Charente-Maritime, au bord de l'océan Atlantique, à quelques kilomètres de la Rochelle.



Ce jumelage est une occasion d'échanger entre deux cultures différentes, celle de la mer et celle de la montagne.

Le serment de jumelage repose sur l'engagement solennel des deux municipalités :

- De maintenir des liens permanents, de dialoguer, d'échanger leurs expériences, et de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de s'enrichir mutuellement,
- D'encourager et de soutenir les échanges d'ordre culturel, touristique, social et économique entre nos citoyens,
- De promouvoir, à travers notre coopération, les valeurs universelles que constituent la liberté, la démocratie, l'égalité et

l'Etat de droit.

Si les autorités politiques et associations de jumelage se rencontrent régulièrement, avec des déplacements d'une commune à l'autre chaque 3 ans environ, la pierre angulaire reste l'échange entre les enfants des deux localités. En effet, ces derniers ont la chance d'échanger quelques lettres avec un correspondant avant de pouvoir le rencontrer en personne à l'occasion d'un séjour à la mer pour les petits évolénards ou d'un séjour au ski pour les petits châtelainnais (séjours organisés par les écoles).